



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
3 août 2005
Français
Original: anglais

Deuxième session ordinaire de 2005

6-9 septembre 2005, New York

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

**Projet de descriptif de programme
de pays commun pour le Cap-Vert**

Fonds des Nations Unies pour la population

**Cadre de résultats et d'allocation des ressources du FNUAP
pour le projet de descriptif de programme de pays commun
pour le Cap-Vert***

Assistance proposée : 5 250 000 dollars, dont 3 750 000
à prélever sur les ressources
ordinaires et 1,5 million provenant
des modalités de cofinancement ou
d'autres ressources, y compris les
ressources ordinaires

Période du programme : Cinq ans (2006-2010)

Cycle de l'assistance : Cinquième

Catégorie sur la base de la décision 2000/13 : A

Assistance proposée, par domaine prioritaire du programme

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	Total
Santé procréative	1,57	1,1	2,67
Population et développement	0,55	0,2	0,75
Égalité entre les sexes	0,70	0,2	0,90
Coordination du programme et assistance	0,93	–	0,93
Total	3,75	1,5	5,25

* Le passage au nouveau processus de programmation harmonisé, en application de la décision 2001/11, et l'achèvement des processus nationaux nécessaires à l'élaboration des projets de descriptifs de programme de pays ont retardé la présentation du présent document.



Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Cap-Vert

Priorité du pays : a) renforcer le système de gouvernance démocratique; b) faire en sorte que le développement économique durable du pays soit réalisé dans le respect de l'égalité et de l'équité

Résultat visé par le PNUAD : sensibiliser les institutions nationales afin d'appuyer la mise en œuvre de politiques fondées sur les droits de l'homme en vue de promouvoir la bonne gouvernance et d'assurer le passage du Cap-Vert du statut de pays parmi les moins avancés à celui de pays à revenu intermédiaire

Composante 1 du programme de pays commun : promouvoir la gouvernance démocratique

<i>Sous-programme</i>	<i>Résultats</i>	<i>Produits exécutés par le FNUAP dans le cadre du programme, et indicateurs</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par composante du programme</i>
1 : Soutenir le Cap-Vert dans le passage du statut de pays parmi les moins avancés à celui de pays à revenu intermédiaire	<i>Résultat 1.1 :</i> Les institutions et la population définissent et mettent en œuvre des stratégies adaptées pour améliorer les conditions socioéconomiques dans le contexte de l'accession au statut de pays à revenu intermédiaire	<i>Produit 1.1.4 :</i> Mise en place de stratégies de communication adaptées afin de faire face aux effets de l'accession au statut de pays à revenu intermédiaire <i>Indicateur de l'exécution du produit :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion régulière de messages par les réseaux de parlementaires pour expliquer les liens entre pauvreté, démographie, santé procréative et égalité et traitement équitable des deux sexes 	<i>Organisme principal :</i> PNUD <i>Partenaires :</i> FNUAP, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	0,9 million de dollars (0,7 million à prélever sur les ressources ordinaires et 0,2 million à financer à l'aide d'autres ressources)
2 : Améliorer le système juridique en matière de droits de l'homme et d'égalité et de traitement équitable des deux sexes	<i>Résultat 2.1 :</i> Les capacités du pays sont renforcées sur le plan de la promotion des droits de l'homme, de la lutte contre les drogues illicites et de la sécurité des citoyens <i>Résultat 2.2 :</i> Les institutions nationales appliquent les principes de l'égalité et du traitement équitable des deux sexes dans les domaines politique, économique, social et culturel	<i>Produit 2.1.2 :</i> Capacité du Gouvernement et de la société civile d'offrir une défense et une protection juridiques aux victimes de violations des droits de l'homme, y compris aux victimes de violences familiales et sexistes <i>Indicateur de l'exécution du produit :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'au moins un foyer d'accueil à Praia et à Mindelo afin d'offrir un soutien juridique et psychologique aux victimes de violences familiales et sexistes <i>Produit 2.2.1 :</i> Amélioration de l'efficacité de l'action menée par la profession juridique en cas d'atteinte au principe de l'égalité et du traitement équitable des deux sexes	<i>Organisme principal :</i> PNUD <i>Partenaire :</i> FNUAP <i>Organisme principal :</i> FNUAP <i>Partenaires :</i> PNUD, UNICEF	

<i>Sous-programme</i>	<i>Résultats</i>	<i>Produits exécutés par le FNUAP dans le cadre du programme, et indicateurs</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par composante du programme</i>
		<p><i>Indicateurs de l'exécution du produit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre de poursuites judiciaires visant des actes de discrimination à l'égard des femmes • Ratification de conventions et adoption de lois en faveur du traitement équitable des deux sexes <p><i>Produit 2.2.2 : Renforcement des capacités des institutions du pays responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan national pour l'égalité et le traitement équitable des deux sexes</i></p> <p><i>Indicateurs de l'exécution du produit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'intégration des questions relatives à l'égalité et au traitement équitable des deux sexes dans les politiques et les programmes des institutions nationales • Augmentation du nombre d'interventions réussies de la société civile visant à faire respecter les principes de l'égalité et du traitement équitable des deux sexes 	<p><i>Organisme principal : FNUAP</i></p> <p><i>Partenaire : PNUD</i></p>	
<p>Priorité du pays : a) réduire l'extrême pauvreté et la faim; b) promouvoir les droits socioéconomiques dans le cadre de la lutte contre la pauvreté</p> <p>Résultat visé par le PNUAD : les populations les plus vulnérables participent au développement socioéconomique du Cap-Vert</p> <p>Composante 2 du programme de pays commun : promouvoir la croissance économique et améliorer les perspectives des populations les plus vulnérables</p>				
5 : Élaborer des politiques et des stratégies en vue de promouvoir la croissance et de réduire la pauvreté	<i>Résultat 5.1 :</i> Les populations les plus vulnérables participent à l'élaboration de politiques et de programmes adaptés	<p><i>Produit 5.1.1 :</i> Diffusion régulière de données relatives à la démographie, à la santé procréative et à l'égalité des sexes, pour faciliter la mise en œuvre des politiques et des programmes</p> <p><i>Indicateur de l'exécution du produit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Publication périodique de rapports sur la démographie, la santé procréative et l'égalité des sexes 	<p><i>Organisme principal : FNUAP</i></p> <p><i>Partenaires : PNUD, UNICEF</i></p>	750 000 dollars (550 000 à prélever sur les ressources ordinaires et 0,2 million à financer à l'aide d'autres ressources)

<i>Sous-programme</i>	<i>Résultats</i>	<i>Produits exécutés par le FNUAP dans le cadre du programme, et indicateurs</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par composante du programme</i>
6 : Population et développement	<i>Résultat 6.1</i> : Les institutions nationales intègrent des données démographiques dans l'élaboration des politiques et des programmes de développement	<p><i>Produit 6.1</i> : Renforcement des capacités du pays pour ce qui est d'intégrer les données démographiques dans l'élaboration de politiques et de programmes nationaux et sectoriels</p> <p><i>Indicateur de l'exécution du produit</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'institutions nationales et municipales capables d'intégrer les questions démographiques (notamment celles relatives à la santé procréative, à l'égalité des sexes et à la jeunesse) dans leurs politiques, plans et programmes, y compris dans le Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté <p><i>Produit 6.1.2</i> : Amélioration de la compréhension des dynamiques démographiques liées à la famille, aux migrations, à la fécondité des adolescentes et à la violence sexiste</p> <p><i>Indicateur de l'exécution du produit</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre d'études sur la famille, les migrations, la fécondité des adolescentes et la violence sexiste 	<i>Organisme principal</i> : FNUAP	

Priorité du pays : a) renforcer les infrastructures; b) promouvoir la gestion de l'utilisation des terres; et c) assurer la protection de l'environnement

Résultat visé par le PNUAD : les institutions nationales et la population du Cap-Vert participent à une gestion rationnelle de l'environnement et garantissent la durabilité de l'utilisation des ressources naturelles

Composante 3 du programme de pays commun : gérer l'environnement de manière rationnelle, prévenir les catastrophes et y répondre

<i>Sous-programme</i>	<i>Résultats</i>	<i>Produits exécutés par le FNUAP dans le cadre du programme, et indicateurs</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par composante du programme</i>
10 : Prévention et intervention en cas de catastrophe survenant dans le pays	<i>Résultat 10.1</i> : Les institutions nationales et la société civile assurent la prévention et la gestion des catastrophes survenant dans le pays, comme la sécheresse, les éruptions volcaniques et les catastrophes chimiques	<p><i>Produit 10.1.3</i> : Élaboration et mise en œuvre de plans stratégiques de prévention et d'intervention en cas de catastrophe survenant dans le pays</p> <p><i>Indicateur de l'exécution du produit</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'institutions nationales capables de recueillir et d'analyser rapidement des données sur des problèmes liés à la santé procréative et de définir les mesures à prendre 	<p><i>Organisme principal</i> : PNUD</p> <p><i>Partenaires</i> : FNUAP, UNICEF</p>	0,1 million de dollars à prélever sur les ressources ordinaires
<p>Priorité du pays : développer les ressources humaines et orienter le système éducatif et de formation vers les domaines de développement prioritaires</p> <p>Résultat visé par le PNUAD : les institutions nationales et municipales et la société civile assurent la mise en œuvre de mesures socioéconomiques en faveur des droits des populations en transition sur le plan sociodémographique</p> <p>Composante 4 du programme de pays commun : développer les ressources humaines et mener des réformes sociales</p>				
11 : Moderniser et développer les systèmes éducatifs et de santé	<i>Résultat 11.1</i> : Amélioration de l'accès des populations extrêmement vulnérables à des services éducatifs et de santé de qualité	<p><i>Produit 11.1.6</i> : Les informations et les services destinés aux jeunes concernant la santé procréative et sexuelle, axés sur la prévention du VIH/sida, sont plus disponibles</p> <p><i>Indicateur de l'exécution du produit</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proportion de jeunes ayant accès à des informations et des services concernant la santé procréative, y compris la prévention du VIH/sida <p><i>Produit 11.1.7</i> : Le plan de sécurité des produits de santé procréative est appliqué par tous les partenaires afin d'assurer l'approvisionnement et la disponibilité de contraceptifs à prix abordable</p> <p><i>Indicateurs de l'exécution du produit</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mesures prises par le Gouvernement en matière de recouvrement des coûts des contraceptifs • Réduction du nombre de ruptures de stock dans les centres de santé 	<p><i>Organisme principal</i> : FNUAP</p> <p><i>Partenaire</i> : UNICEF</p>	2 570 000 dollars (1 470 000 à prélever sur les ressources ordinaires et 1,1 million à financer à l'aide d'autres ressources)

Sous-programme	Résultats	Produits exécutés par le FNUAP dans le cadre du programme, et indicateurs	Partenaires	Montant indicatif des ressources, par composante du programme
	<i>Résultat 11.2</i> : Les institutions nationales mettent en place des services de protection sociale fondés sur les droits de l'homme et en suivent le développement	<i>Produit 11.2.1</i> : Amélioration de l'équité et de l'efficacité des services offerts par les institutions nationales chargées des services sociaux, par exemple en matière de santé	<i>Organisme principal</i> : OMS <i>Partenaires</i> : PNUD, UNICEF, FNUAP	
		<i>Indicateurs de l'exécution du produit</i> : <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration et inscription au budget d'une approche globale du secteur de la santé • Disponibilité de médecins formés aux bases de la médecine, y compris la santé procréative, à travers l'ensemble du système de santé national • Disponibilité de données sur la santé, y compris la santé procréative, ventilées par région et par catégorie sociodémographique 		
		<i>Produit 11.2.5</i> : Amélioration de l'accès de la population, notamment des jeunes et des hommes, à des services de santé procréative complets	<i>Organisme principal</i> : FNUAP <i>Partenaire</i> : UNICEF	
		<i>Indicateur de l'exécution du produit</i> : <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre de centres de santé offrant des services de santé procréative aux jeunes et aux adultes 		

<i>Sous-programme</i>	<i>Résultats</i>	<i>Produits exécutés par le FNUAP dans le cadre du programme, et indicateurs</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par composante du programme</i>
12 : Appuyer l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre le VIH/sida	<i>Résultat 12.1</i> : Les institutions nationales et la société civile sont mieux en mesure de faire face à l'épidémie de VIH/sida	<p><i>Produit 12.1.1</i> : Disponibilité de soins et de protection pour les populations particulièrement menacées par le VIH/sida, y compris à travers les institutions nationales, le secteur privé et la société civile</p> <p><i>Indicateurs d'exécution du produit</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proportion de personnes ayant accès à des services d'information et de dépistage volontaire du VIH/sida • Application effective des politiques en vigueur par les pouvoirs publics, les organisations de la société civile et le secteur privé <p><i>Produit 12.1.4</i> : Amélioration de la compréhension du VIH/sida et des mécanismes de suivi et d'évaluation</p> <p><i>Indicateur d'exécution du produit</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de données épidémiologiques ventilées par région et par catégorie sociodémographique 	<p><i>Organisme principal</i> : PNUD</p> <p><i>Partenaires</i> : UNICEF, FNUAP, Programme alimentaire mondial (PAM)</p>	<p>Total pour la coordination du programme et l'aide : 930 000 dollars à prélever sur les ressources ordinaires</p> <p>Contribution totale du FNUAP : 5 250 000 dollars (3 750 000 à prélever sur les ressources ordinaires et 1,5 million à financer à l'aide d'autres ressources)</p>